PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 JUILLET 2017

L'an deux mil dix-sept, le quinze juillet à 11 heures, le Conseil Municipal de MAZERAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Micheline BERTHELOT, Maire.

Date de la convocation et publication : 10 juillet 2017

Présents : BERTHELOT Micheline – CHEMINADE Monique – GACHIGNARD Danielle - MÉMAIN Martine VINET Micheline – BARBIER Mathieu – BOLLEAU Bernard – MARCHAL Sylvain – PITARD Jean-Claude VIOLLEAU Christophe
Pouvoir : Virginie PERTUS a donné pouvoir à Micheline BERTHELOT
Absents excusés : GILBERT Christian – GRELET Jean-Claude - MARCELLIN Eric - RINJONNEAU Eric –

Secrétaire de séance : Micheline VINET

Ouverture de la séance à 11 heures

ORDRE DU JOUR

- Travaux à l'église – Restauration extérieure du clocher (1ère tranche de travaux)
  - Demande de subvention au Conseil Départemental
  - Demande de subvention à l'Etat
- Questions diverses

1° **Travaux à l'église – Restauration extérieure du clocher**

Madame le Maire donne lecture de la lettre du 03 juillet 2017 de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, conservation régionale des monuments historiques qui propose une opération concernant la restauration extérieure du clocher, tranche ¼ de l'église de la Nativité de la Vierge sur le budget 2017 du ministère de la Culture.
Cette opération est évaluée à 138 185.85 € hors taxes pour laquelle l'Etat apporterait une subvention de 25 %, soit 34 546.46 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le programme de l'opération pour un montant de 138 185.85 € hors taxes
- sollicite l'aide financière de l'Etat soit 34 546.46 €
- sollicite l'aide financière du Département soit 34 545.46 €
- s'engage à réunir les financements nécessaires à l'exécution de l'opération, soit 165 823.02 € TTC sur le budget 2017 de la Commune et à assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération
- indique que le budget prévisionnel de l'opération est le suivant :

Etat (Ministère de la Culture)	34 546.46 €
Conseil Départemental (sollicité)	34 546.46 €
Autofinancement	69 092.93 €

Et que le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant :

Consultation des entreprises	*septembre 2017*
Signature des marchés	*décembre 2017*
Début des travaux	*janvier 2018*
Durée des travaux	*5 à 6 mois*

Séance levée à 11h30